

VIE DES CLUBS



GUIDE D'UTILISATION

Procédure d'affiliation dématérialisée

Direction Juridique

Mai 2018

SOMMAIRE



CLUB	5
Formulaire de demande	5
Comment l'obtenir ?	5
Comment le remplir?	5
Comment rechercher une installation sportive ?	8
Comment joindre l'attestation sur l'honneur ?	9
Comment régulariser une demande ?	11
DISTRICT	12
Comment trouver un dossier dans FOOT2000 ?	12
Comment le rechercher ?	13
Comment le traiter ?	14
Comment vérifier les pièces justificatives ?	15
Comment donner un avis ?	16
Comment rouvrir le dossier après régularisation par le club ?	17
Comment redonner un avis ?	18
LIGUE	20
FFF	24
ANNEXE	26
Codification	26
Besoin d'aide	27



Les différentes opérations relatives à la vie des clubs (affiliation, fusion, changement de nom, entente/groupement, radiation...) génèrent une gestion administrative lourde et fastidieuse tant pour les associations que pour les Ligues, Districts et la FFF.

Il paraît donc nécessaire de moderniser et de simplifier les procédures en optimisant l'utilisation des outils informatiques.

Le fait d'informatiser l'ensemble des opérations relatives à la vie des clubs présente plusieurs avantages :

NOUVEAUTÉ	AVANTAGE
Transmission des dossiers en ligne	⇒ Rapidité de traitement
Numérisation des documents	⇒ Automatisation de l'archivage, réduction de la quantité de papier
Enregistrement des données par le club	⇒ Suppression du risque d'erreur de saisie
Création de champs obligatoires de saisie	⇒ Garantie de collecter les informations obligatoires

Désormais les clubs qui souhaiteront s'affilier à la F.F.F. devront remplir un formulaire de demande d'affiliation digital, et toute la procédure sera informatisée.

Les informations relatives à l'affiliation se trouvent sur le site internet de la F.F.F. www.fff.fr.

Cette page rappelle les différentes étapes pour créer une association et comment s'affilier à la F.F.F.

- Cliquer dans l'onglet « FFF » (1)
- Cliquer sur la rubrique « Créer un club » (2)



Des liens utiles et des modèles sont mis à disposition des clubs.

The screenshot shows the FFF website navigation menu. A red hexagon with the number '1' points to the 'FFF' tab in the top navigation bar. Another red hexagon with the number '2' points to the 'Créer un club' link in the 'Procès Verbaux' section of the main menu.

FFF	ÉQUIPES DE FRANCE	CHAMPIONNATS	COUPES	FOOT AMATEUR	DTN	ARBITRAGE	
Organisation du Football Présentation générale Chiffres clés	Gouvernance Président Comité Exécutif Haute Autorité Assemblée Fédérale	Procès Verbaux Saison 2017-2018 Saison 2016-2017	Agents sportifs Listes Examen Dispositif Divers	Commissions Composition et rôles PV des Commissions	Médical Actualités - Campagnes fédérales Conseils pratiques Pathologies du footballeur Réglementation Centre médical de Clairefontaine	Statuts et règlements Statuts et Règlements Textes votés à l'AG FFF du 16 décembre 2017 Licence UEFA Convention collective	Espace carrières Location espaces FFF Publications Foot Mag FFF Tour
FondaCtion du Football							
Institut de Formation Présentation Vos questions Formations Actualités							
L'HISTOIRE DU FOOT FRANÇAIS Choisir une date <input type="text"/>						FERMER LE MENU	

Formulaire de demande

● Comment l'obtenir ?

Comme indiqué à la fin de la page, un club désirant s'affilier doit contacter le District correspondant. Le District lui transmettra par courriel un lien grâce auquel il aura accès au formulaire de demande d'affiliation.

Pour obtenir le formulaire d'affiliation, contacter le District concerné en fonction du code postal du siège social du club.



● Comment le remplir ?

Pas de grandes nouveautés, il s'agit juste d'une reprise du formulaire papier.

Le formulaire se compose de 6 blocs :

Identité du club	V
Coordonnées du club	V
Coordonnées du Président	V
Caractéristiques du Club	V
Installation(s) Sportive(s)	V
Attestation sur l'honneur	V

Tous les champs, de chaque bloc, doivent être dûment renseignés par le club.

ATTENTION !

Ceux comportant un * sont des champs bloquants et empêcheront la progression.

Les captures d'écran ci-après, accompagnées de remarques, permettront de faciliter le remplissage du document.



IDENTITÉ DU CLUB ▼

1 Nom de l'association en toutes lettres majuscules (tel que déclaré en Préfecture) *

Indiquer le nom du club déclaré en Préfecture

2 Nom abrégé *

Champ automatique : le nom abrégé s'affichera selon l'annexe. A défaut l'instance déterminera l'abréviation

Votre demande porte sur la création d'un club Entreprise ? *

Oui

Non

COORDONNÉES DU CLUB

1 Code postal du siège social *

Saisir le code postal

2 Ville du siège social *

Sélectionner la ville dans le menu déroulant

Adresse du siège social *

Complément d'adresse

Lieu-dit

COORDONNÉES DU PRÉSIDENT ▼

Nom *

Prénom *

Sexe *

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) *

Code postal *

Ville *

Adresse *

Complément d'adresse

Lieu-dit

Téléphone

Fax

1 Email *

L'adresse électronique indiquée sera celle à laquelle le club sera informé du suivi de la demande

CARACTÉRISTIQUES DU CLUB ▼

L'association a été déclarée à la Préfecture (ou au Tribunal d'Instance) de

Date de la déclaration (JJ/MM/AAAA)
 

Sous le N°

Insertion au Journal Officiel le
 

1 Joindre le récépissé de déclaration en Préfecture *

Choisir un fichier... Télécharger le fichier demandé Parcourir

Date de l'Assemblée générale constitutive (JJ/MM/AAAA)
 

2 Joindre le procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive *

Choisir un fichier... Télécharger le fichier demandé Parcourir

3 Joindre les statuts du club *

Choisir un fichier... Télécharger le fichier demandé Parcourir

L'association a-t-elle déjà été affiliée à la FFF ? *

Oui

Non

**RAPPEL**

Conformément à l'article 2.2. des Statuts de la F.F.F., l'affiliation à la Fédération peut être refusée à un club :

- Si son organisation ou son objet social ne sont pas compatibles avec les statuts de la F.F.F. (L'objet de l'Association doit être la participation aux compétitions organisées par la F.F.F., ou a minima la pratique du Football).
- Si la dénomination ne respecte pas le principe de neutralité rappelé à l'article 1 des Statuts de la F.F.F. : ainsi le nom du club ne doit pas avoir de connotation politique, idéologique, religieuse ou syndicale.

Comment rechercher une installation sportive ?

INSTALLATION(S) SPORTIVE(S)

1 Code postal **2** Ville

Saisir le code postal Sélectionner la ville dans le menu déroulant

4 Nom du terrain ou gymnase

Ne renseigner le nom du terrain que s'il n'a pas été trouvé automatiquement grâce au moteur de recherche

Adresse de l'installation

Complément d'adresse

Lieu-dit **3**

Rechercher

Trouver et ajouter directement l'installation parmi celles répertoriées dans FOOT2000 :

Recherche d'une installation x

NNI	Nom	Adresse	Code Postal	Ville	
911740204	STADE DE ROBINSON 4	N4 FERNAND LAGUIDE	91100	CORBEIL ESSONNES	Ajouter
911740201	STADE DE ROBINSON 1	RUE FERNAND LAGUIDE	91100	CORBEIL ESSONNES	Ajouter
911749903	GYMNASE DES HAUTS TARTERETS	09, Avenue du General de Gaulle	91100	CORBEIL ESSONNES	Ajouter
911740203	STADE DE ROBINSON 3	N3 RUE FERNAND LAGUIDE	91100	CORBEIL ESSONNES	Ajouter
911740205	STADE DE ROBINSON 5	N5 FERNAND LAGUIDE	91100	CORBEIL ESSONNES	Ajouter
911749904	GYMNASE MAURICE BROGUET	2/4 AVENUE PAUL MAINTENANT	91100	CORBEIL ESSONNES	Ajouter

Fermer

Si l'installation que le club souhaite indiquer n'est pas dans la liste proposée, il devra remplir les champs :

- Nom du terrain ou gymnase
- Adresse de l'installation
- Complément d'adresse
- Lieu dit

 Comment joindre l'attestation sur l'honneur ?

Avant de valider la demande, le club doit joindre l'attestation sur l'honneur disponible sur le site www.fff.fr dûment remplie, signée.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR ▼

1

Attestation sur l'honneur *

Choisir un fichier... Télécharger l'attestation

2


Attestation sur l'honneur

Par la présente, je soussigné(e)

Président(e) de

- sollicite l'affiliation du club à la Fédération Française de Football,
- certifie avoir pris connaissance des Statuts et Règlements Généraux de la F.F.F. et de ses organes déconcentrés dont dépendra le club, que je m'engage à respecter,
- confirme l'exactitude des informations contenues dans la demande d'affiliation.

Fait à Le.....

➤ Une fois le formulaire validé, ce message apparaît

VOTRE DEMANDE D’AFFILIATION EST EN COURS DE TRAITEMENT ▼

Vous serez régulièrement informé de l’avancement de votre demande par email.

Si une ou plusieurs pièces sont manquante(s) ou non valide(s), vous serez également informé.

Vous aurez la possibilité de régulariser en ligne votre demande.

A bientôt !



La demande est transmise au District concerné, ou, le cas échéant, à la Ligue, lorsque celle-ci n’a pas de District, pour vérification et avis.



RAPPEL

Toutes les pièces justificatives demandées seront jointes à la demande d’affiliation :

- Statuts de l’Association
- PV de l’Assemblée Générale Constitutive
- Récépissé de déclaration en Préfecture
- Attestation sur l’honneur

Toutes ces pièces seront bloquantes au moment de la demande (sauf la déclaration en Préfecture qui, elle, devra être fournie dès sa délivrance).

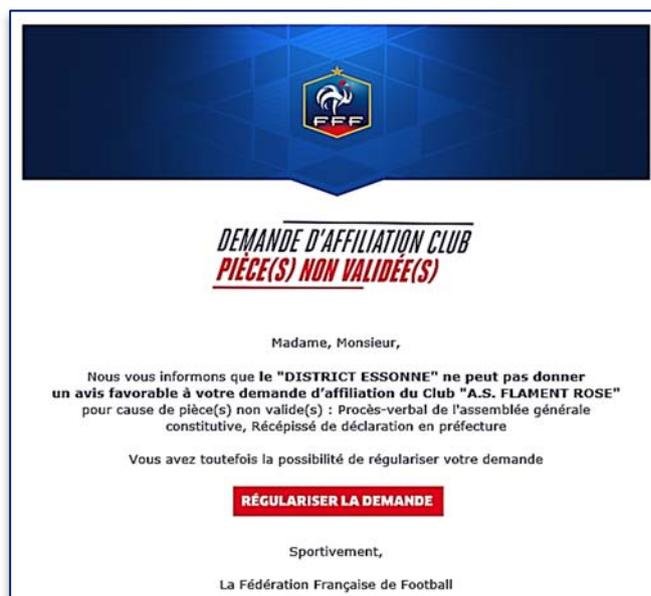


Comment régulariser une demande ?

➤ Dans le cas où la pièce est non valide ou manquante, le club va automatiquement recevoir un courriel.

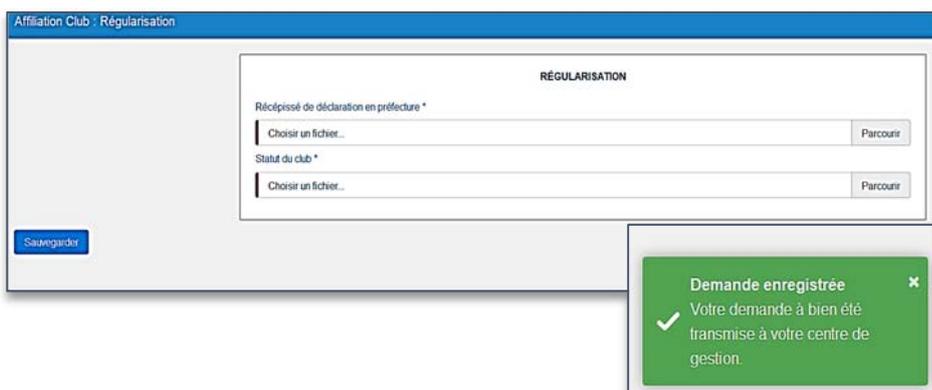
Régulariser sa demande :

☞ Cliquer sur le bouton « Régulariser la demande » reçu dans son courriel.



☞ Télécharger les documents

☞ Cliquer sur « Sauvegarder ». La demande est enregistrée et transmise au centre de gestion.



La demande est en attente d'avis du District.



Comment trouver un dossier dans FOOT2000 ?

Une fois la demande validée par le club, elle est automatiquement adressée au District concerné qui va la retrouver sur Foot2000.



Aucune alerte ne sera faite sur Foot2000 pour l'arrivée d'une nouvelle demande, il faudra aller régulièrement vérifier s'il y a des dossiers à traiter.

Pour trouver le dossier dans FOOT2000 :

- ☞ Aller dans l'onglet « Centre de gestion »
- ☞ Cliquer dans « dossier »
- ☞ Cliquer dans « Vie des clubs »



Dans la deuxième fenêtre

- ☞ Cliquer sur « Affiliation »

La liste des demandes d'affiliation en cours apparaît.

LISTE DES DEMANDES D'AFFILIATION CLUB EN COURS					
Nom du club	Nom abrégé	District	Ligue	Statut	Date de la demande
39 résultat(s)					
SPORTING CLUB CRISTALINE	SP.C. CRISTALINE	DISTRICT ESSONNE	LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE	EN ATTENTE DISTRICT	14/02/2018
FOOTBALL CLUB NANTES	F.C. NANTES	DISTRICT ESSONNE	LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE	REJET PIÈCE MANQUANTE PAR LE DISTRICT	14/02/2018
UNION SPORTIVE	U.S. LATINA	DISTRICT ESSONNE	LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE	EN ATTENTE DISTRICT	13/02/2018

- Comment le rechercher ?

Pour rechercher un dossier en particulier, deux solutions :

- Rechercher par filtres (par date, par nom du club ou par instance)
- Rechercher dans la liste des demandes d'affiliation

Recherche par filtres :

- Remplir un champ
- Appuyer sur le bouton filtres



FILTRES ▼

Nom du Club <input style="width: 95%;" type="text"/>	Nom abrégé <input style="width: 95%;" type="text" value="SP. C. CRISTALINE"/>
District <input style="width: 95%;" type="text"/>	Ligue <input style="width: 95%;" type="text"/>
Date de la demande <input style="width: 95%;" type="text" value=""/>	Statut <input style="width: 95%;" type="text" value=""/>

FILTRES ▼

Choisir dans la liste des demandes d'affiliation club en cours

☞ Mettre le curseur sur la ligne choisie et cliquer

LISTE DES DEMANDES D'AFFILIATION CLUB EN COURS ▼

Nom du club	Nom abrégé	District	Ligue	Statut	Date de la demande ▼
39 résultat(s)					
SPORTING CLUB CRISTALINE	SP.C. CRISTALINE	DISTRICT ESSONNE	LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE	EN ATTENTE DISTRICT	14/02/2018
FOOTBALL CLUB NANTES	F.C. NANTES	DISTRICT ESSONNE	LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE	REJET PIÈCE MANQUANTE PAR LE DISTRICT	14/02/2018
UNION SPORTIVE	U.S. LATINA	DISTRICT ESSONNE	LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE	EN ATTENTE DISTRICT	13/02/2018

● Comment le traiter ?

☞ Cliquer sur « la flèche » (1) pour ouvrir le « menu »

☞ Vérifier tous les champs



The screenshot shows a form titled "IDENTITÉ" with a dropdown arrow in the top right corner, which is highlighted with a red callout box containing the number "1". Below the title, there are two input fields: "Nom de l'association *" containing "SPORTING CLUB CRISTALINE" and "Nom abrégé *" containing "SP.C. CRISTALINE". Below these are five expandable sections, each with a right-pointing arrow: "CARACTÉRISTIQUES DU CLUB", "COORDONNÉES DU CLUB", "COORDONNÉES DU PRÉSIDENT", "INSTALLATION(S) SPORTIVE(S)", and "PIÈCES JUSTIFICATIVES".

Bon à savoir : les instances peuvent faire des modifications

☞ Cliquer sur « modifier » pour modifier un champ



The screenshot shows a horizontal form field with two buttons on the right: "Modifier" (light blue) and "Avis" (dark blue). A hand cursor is pointing at the "Modifier" button.

Exemple :

Le club indique : Nom de l'association « SPORTING CLUB CRESTALINE » au lieu de CRISTALINE ⇒ le District peut corriger

Attention :

Le nom doit correspondre à l'abréviation officielle

- Comment vérifier les pièces justificatives ?

👉 Ouvrir les pièces justificatives en cliquant sur le bouton



PIÈCES JUSTIFICATIVES	
Attestation sur l'honneur *	
Attestation sur l'honneur.pdf	Parcourir Valide 14/02/2018
Récépissé de déclaration en Préfecture *	
Attestation sur l'honneur.pdf	Parcourir Valide 14/02/2018
Procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive *	
Attestation sur l'honneur.pdf	Parcourir Valide 14/02/2018
Statuts du club *	
Attestation sur l'honneur.pdf	Parcourir Valide 14/02/2018

[Modifier](#) [Avis](#)



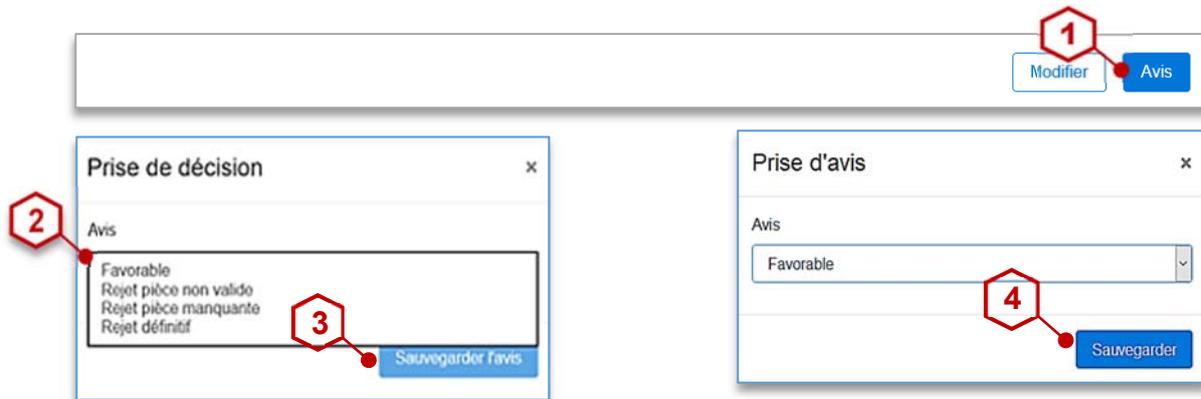
RAPPEL

Conformément à l'article 2.2. des Statuts de la F.F.F., l'affiliation à la Fédération peut être refusée à un club :

- Si son organisation ou son objet social ne sont pas compatibles avec les statuts de la F.F.F. (L'objet de l'Association doit être la participation aux compétitions organisées par la F.F.F., ou a minima la pratique du Football).
- Si la dénomination ne respecte pas le principe de neutralité rappelé à l'article 1 des Statuts de le F.F.F. : ainsi le nom du club ne doit pas avoir de connotation politique, idéologique, religieuse ou syndicale.

● Comment donner un avis ?

☞ Cliquer sur « avis » (1) choisir l'avis (2) et « sauvegarder l'avis » (3), sauvegarder (4)



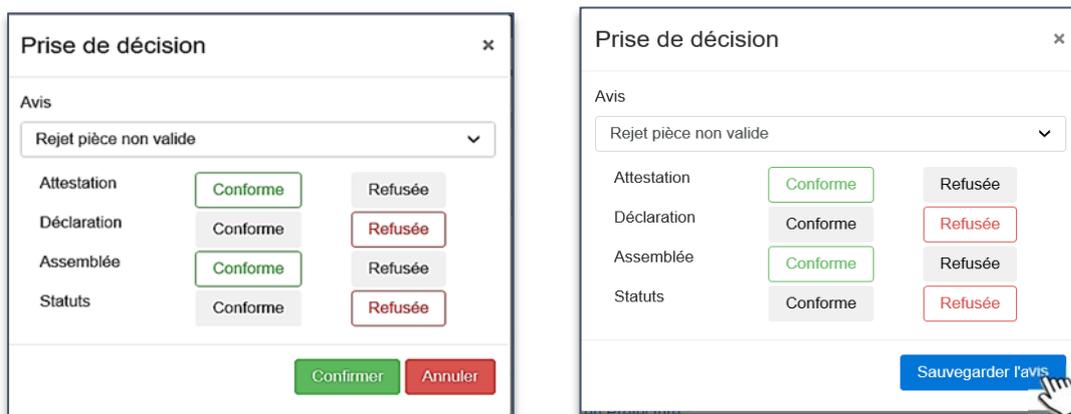
Chaque pièce doit être traitée. Il y a 4 possibilités pour donner un avis :

- Favorable
- Rejet pièce non valide
- Rejet pièce manquante
- Rejet définitif

☞ Cliquer sur **Conforme** ou **Refusée** pour chacune des pièces

☞ Confirmer

☞ Sauvegarder l'avis



Une pièce doit être considérée comme non valide et donc être refusée :

- Lorsqu'elle ne correspond pas à la pièce demandée (ex : le club s'est trompé de document)
- Lorsqu'elle est irrégulière (ex : pour les statuts du club, on constate que le nom de l'Association a une connotation religieuse ou que son objet n'est pas la pratique du Football).

- Comment rouvrir le dossier après régularisation par le club ?

Le dossier est toujours en cours.

Le statut du club est « rejet pièce non valide par le District ».

☞ Cliquer sur le dossier pour l'ouvrir

Nom du club	Nom abrégé	District	Ligue	Statut	Date de la demande
OLYMPIQUE CLUB DE 19/03 12:57	O.C. DE 19/03 12:57	DISTRICT ESSONNE	LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE	REJET PIÈCE NON VALIDE PAR LE DISTRICT	19/03/2018
CLUB DU 10/03 10:59	CLUB DU 10/03 10:59	DISTRICT ESSONNE	LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE	REJET PIÈCE NON VALIDE PAR LA FFF	19/03/2018
FOOTBALL CLUB ESSONNE PLUS	F.C. ESSONNE PLUS	DISTRICT ESSONNE	LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE	AVIS FAVORABLE DU DISTRICT	23/02/2018
SPORTING CLUB CRISTALINE	SP.C. CRISTALINE	DISTRICT ESSONNE	LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE	EN ATTENTE FOOT2000	14/02/2018
FOOTBALL CLUB NANTES	F.C. NANTES	DISTRICT ESSONNE	LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE	REJET PIÈCE MANQUANTE PAR LE DISTRICT	14/02/2018

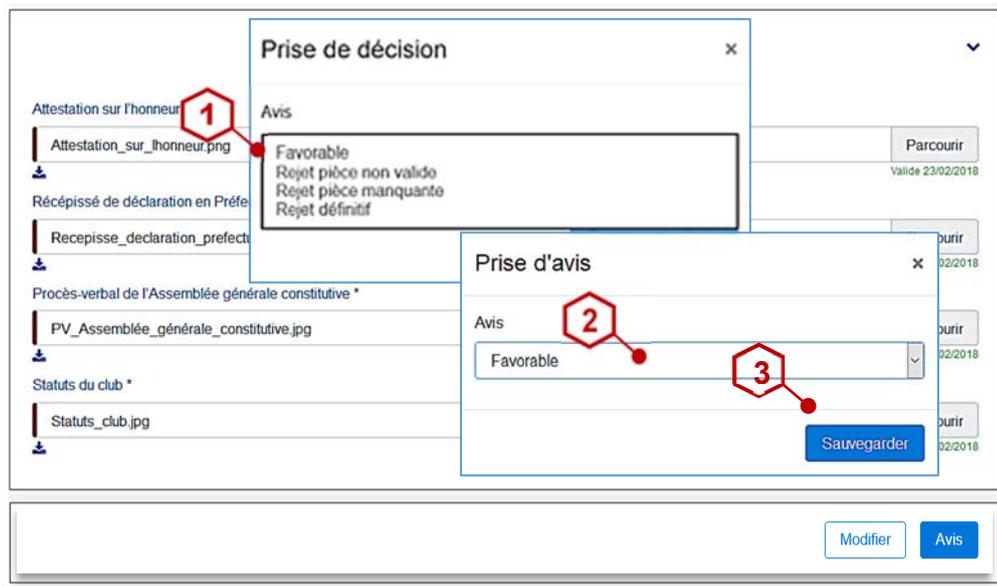
☞ Vérifier les pièces qui ont été modifiées par le club.

PIÈCES JUSTIFICATIVES	
Attestation sur l'honneur *	
Attestation_sur_lhonneur.png	Parcourir
 	Invalide 19/03/2018
Récépissé de déclaration en Préfecture *	
PV_Assemblée_générale_constitutive.jpg	Parcourir
	Valide 19/03/2018
Procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive *	
Recepisse_declaration_prefecture.jpg	Parcourir
	Valide 19/03/2018
Statuts du club *	
Statuts_club.jpg	Parcourir
	Valide 19/03/2018

Comment redonner un avis ?

➤ Une fois que toutes les pièces justificatives ont été vérifiées :

- Choisir l'avis (1)
- Cliquer sur « sauvegarder l'avis » (2) et « sauvegarder » (3)



➤ Dans la liste des dossiers, le statut devient « Avis favorable du District »

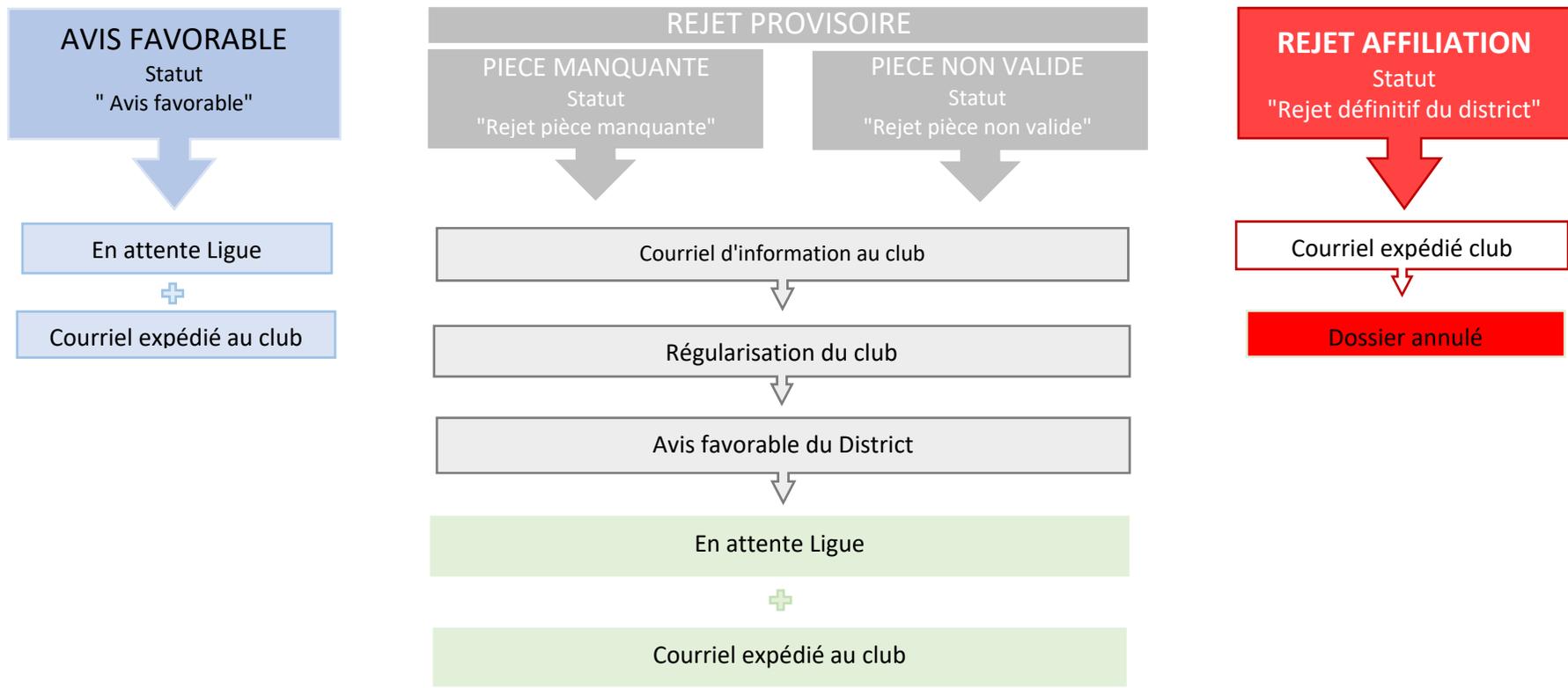
ASSOCIATION SPORTIVE TOUJOURS PLUS	A.S. TOUJOURS PLUS	DISTRICT ESSONNE	LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE	AVIS FAVORABLE DU DISTRICT	07/11/2017
--	-----------------------	---------------------	---------------------------------	-------------------------------	------------

➤ Une fois l'avis favorable du District donné, le dossier est transmis via FOOT2000 à la Ligue pour avis.

➤ Le club reçoit un courriel l'informant du suivi de sa demande.



RECAPITULATIF PROCEDURE DISTRICT



La Ligue ne peut traiter que les dossiers ayant reçu un avis favorable du District, la procédure est la même que pour ce dernier.

Accéder au dossier dans FOOT2000 :

- ☞ Aller dans l'onglet « Centre de gestion »
- ☞ Cliquer sur « dossier »
- ☞ Cliquer sur « vie des clubs »

Dans la deuxième fenêtre

- ☞ Cliquer sur « Affiliation »
- ☞ Cliquer sur le dossier
- ☞ Vérifier chaque champ et chaque pièce justificative

Pour trouver les dossiers en attente ⇒ choisir le filtre par Statut « Avis favorable District »

Nom du club	Nom abrégé	District	Ligue	Statut	Date de la demande
44 résultat(s)					
OLYMPIQUE CLUB MONGE	O.C. MONGE	DISTRICT ES-SONNE	LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE	AVIS FAVORABLE DU DISTRICT	05/04/2018
ASSOCIATION SPORTIVE 4/04 15H	A.S. 4/04 15H	DISTRICT ES-SONNE	LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE	AVIS FAVORABLE DE LA LIGUE	04/04/2018

RAPPEL

La Ligue, comme le District, peut faire des corrections en cliquant sur le bouton « modifier ».

Même si le District a déclaré chaque pièce « conforme », la Ligue n'est pas obligée de donner les mêmes avis ⇒ elle peut refuser une pièce dès lors qu'elle estime qu'elle n'est pas régulière (ex : le nom de l'association pose problème et le District ne l'a pas remarqué).

☞ Donner un avis (1)

☞ Confirmer (2) et Sauvegarder l'avis (3).

- Soit la Ligue valide toutes les pièces et donne donc un avis favorable
- Soit la Ligue refuse une ou plusieurs pièces ⇒ dans ce cas le club est invité à régulariser.

Prise de décision

Avis

Rejet pièce non valide

Attestation

Déclaration

Assemblée

Statuts

Prise de décision

Avis

Rejet pièce non valide

Attestation

Déclaration

Assemblée

Statuts

➤ Une fois l'avis favorable de la Ligue prononcé, le cas échéant après régularisation du club, le dossier est transmis à la Fédération pour validation par le Comité Exécutif.

LISTE DES DEMANDES D'AFFILIATION CLUB EN COURS					
Nom du club	Nom abrégé	District	Ligue	Statut	Date de la demande
45 résultat(s)					
OLYMPIQUE CLUB MONGE	O.C. MONGE	DISTRICT ES-SONNE	LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE	AVIS FAVORABLE DU DISTRICT	05/04/2018

Le club reçoit un courriel lui indiquant qu'il a obtenu l'avis favorable de la Ligue et que son dossier est transmis à la Fédération.

Dans ce courriel, lui sont communiqués :

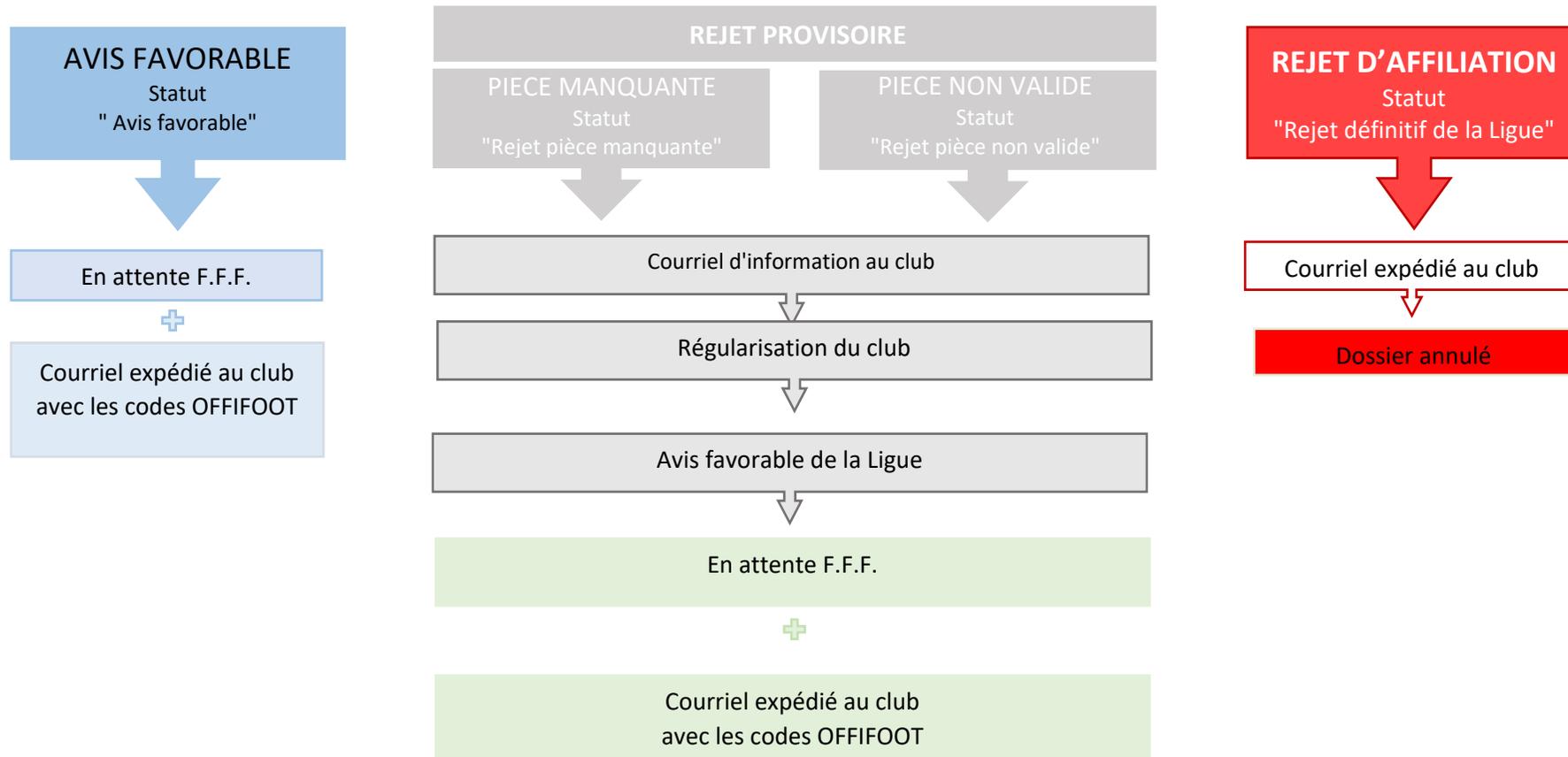
- Son numéro d'affiliation
- Ses code et mot de passe OFFIFOOT, qui lui permettront d'aller sur FOOTCLUBS



Tant que la demande d'affiliation n'est pas validée par le Comité Exécutif, le club ne sera pas actif dans FOOT2000.

Toutes les demandes (ex : licence) seront bloquées jusqu'à validation par le Comité Exécutif.

RECAPITULATIF PROCEDURE LIGUE



➤ La demande arrive à la F.F.F. uniquement après l'avis favorable du District et de la Ligue.

DEMANDES CLUBS		OLYMPIQUE CLUB MONGE (O.C. MONGE)	
District	AVIS FAVORABLE (05/04/2018)	Ligue	AVIS FAVORABLE (05/04/2018)
		FFF	EN ATTENTE DÉCISION

Nom du club	Nom abrégé	District	Ligue	Statut	Date de la demande
75 résultat(s)					
FOOTBALL CLUB 05/04 13H	F.C. 05/04 13H	DISTRICT ES-SONNE	LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE	EN ATTENTE FOOT2000	05/04/2018
FOOTBALL CLUB MELLY	F.C. MELLY	DISTRICT ES-SONNE	LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE	EN ATTENTE FOOT2000	05/04/2018
OLYMPIQUE CLUB MONGE	O.C. MONGE	DISTRICT ES-SONNE	LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE	AVIS FAVORABLE DE LA LIGUE	05/04/2018

La Fédération peut valider ou rejeter la demande d'affiliation

➤ Lorsque la demande d'affiliation est validée, le club reçoit un courriel

Ce courriel lui indique :

- son numéro d'affiliation
- sa date d'affiliation

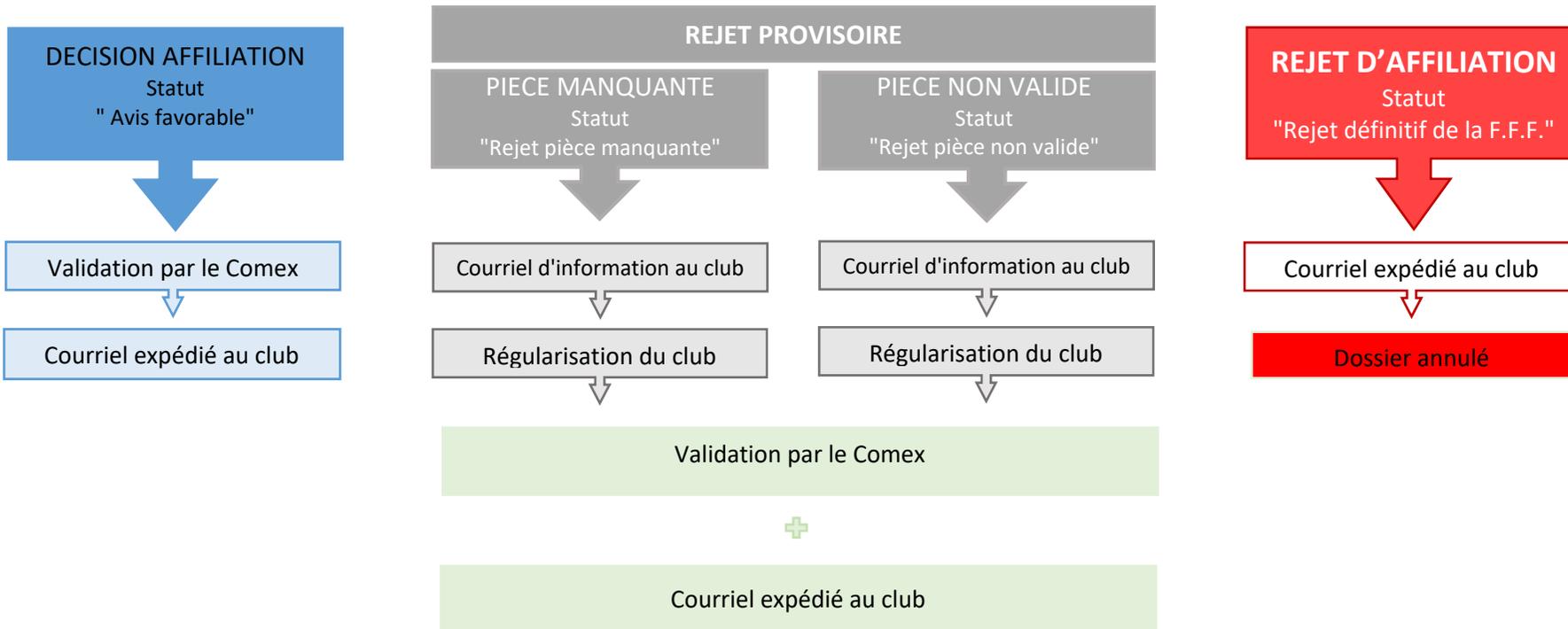
➤ Lorsque la demande d'affiliation est « refusée », le club reçoit un courriel pour l'informer qu'il ne pourra pas être affilié, en l'état, à la Fédération Française de Football, en lui indiquant le motif.

➤ Le District et la Ligue peuvent suivre l'évolution des dossiers dans Foot2000.



Aucune alerte ne sera faite sur Foot2000 pour l'arrivée d'une nouvelle demande. Chaque centre de gestion devra donc régulièrement consulter la liste des demandes en cours.

RECAPITULATIF PROCEDURE FFF



Codification

Le formulaire d'affiliation a été paramétré pour prendre en compte les abréviations officielles (ci-dessous).

Libellé complet du club	Libellé abrégé du club	Libellé complet du club	Libellé abrégé du club
Association Sportive	A.S.	Jeunesse Athlétique	J.A.
Association Sportive Culturelle	A.S.C.	Jeunesse Sportive	J.S.
Association Sportive et Loisirs	A.S.L.	Municipal	ML
Avenir	AV.	Nationale	NLE
Amicale	AM.	Olympique Club	O.C.
Athletic Club	A.C.	Olympique	O.
Avant Garde	AVT G.	Réveil Sportif	REV.S.
Amicale Laïque	AM. LAIQ	Racing Club	R.C.
Club Sportif Artistique	C.S.ART.	Renouveau	REN.
Club Omnisports	C.OM.	Saint	ST
Club Athletic	C.A.	Sporting Club	SP.C.
Cercle Sportif	CERC.S.	Société	STE
Centre Sportif	CTRE S.	Stade	ST.
Compagnie	CIE	Stade Athlétique	ST.A.
Comité	CTE	Sports et Loisirs	SP.L.
Etoile Sportive	ET.S.	Union Sportive	U.S.
Espoir	ESP.	Université Club	UNI.C.
Espérance	ESPE.	Vie au Grand Air	V.G.A.
Entente Sportive	ENT.S.	Familial	FAM.
Elan Sportif	EL.S.	Foot Loisir	F.L.
Eveil	EV.	Sur	S/
Equipement	EQUIP	Sous	SS/
Education Populaire	EDUC.POP.	Des	D/
Football Club	F.C.	Les	L/
Foyer Rural	FOY.RUR.	Jeunesse Athlétique	J.A.
Groupement	GRPT	Jeunesse Sportive	J.S.
Groupe Sportif	GRPE S.	Municipal	ML
Jeune Garde	J.G.	Nationale	NLE



Besoin d'aide

Contacter

▶ Le correspondant informatique de la Ligue

▶ La F.F.F.

- Laetitia FUHRER ☎ 01 44 31 76 38 ✉ lnedelec@fff.fr



Liens utiles

www.associations.gouv.fr

www.legifrance.gouv.fr

www.service-public.fr/associations

[Articles 22, 23 et 24 des Règlements Généraux de la FFF](#)